

Communiqué de presse

13 avril 2006

**APPEL A LA LIBERATION IMMEDIATE ET INCONDITIONNELLE  
DE DEUX MILITANTS DE LA TRANSPARENCE DES REVENUS PETROLIERS AU  
CONGO BRAZZAVILLE**

**La Coalition Internationale PCQVP demande la libération de Brice Mackosso et Christian Mounzeo, emprisonnés arbitrairement et annonce la saisie des Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies pour les Détentions Arbitraires et pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.**

Depuis le 7 avril, Brice Mackosso (Commission Justice et Paix de Pointe Noire) et Christian Mounzeo (Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme), Coordinateurs de la Coalition Congolaise 'Publiez Ce Que Vous Payez' (PCQVP) sont détenus arbitrairement à la Maison d'Arrêt de Pointe Noire au Congo Brazzaville en raison d'une plainte pour un délit de droit commun qui repose sur des faits infondés.

Il est clair que cette détention est liée aux activités de la Coalition en faveur d'une meilleure transparence des revenus pétroliers pour que ceux-ci servent au développement de la population. Alors que les recettes pétrolières ont au moins doublé en deux ans, 70% de la population vit toujours sous le seuil de pauvreté.

Nous constatons de plus en plus souvent des persécutions qui s'étendent au-delà des militants luttant contre les dictatures pour atteindre maintenant des militants luttant pour la justice économique et la bonne gestion des recettes publiques dont celles provenant de l'exploitation du pétrole.

Les interventions multiples des différentes Coalitions nationales, d'organisations de la société civile, des Evêques du Congo, les contacts diplomatiques et les nombreux soutiens congolais et internationaux sont restés sans résultat à ce jour. Ils sont toujours incarcérés et, même si le Juge d'Instruction prononçait un non lieu, la détention préventive pourrait se prolonger plusieurs jours. De plus, de nombreuses irrégularités de procédure ont été constatées depuis leur arrestation : mandat d'arrêt prononcé alors qu'ils ont respecté les convocations des autorités, perquisition effectuée sans mandat écrit et n'ayant pas l'objet de procès verbal et de mise sous scellés, intimidations des avocats de la défense, accès refusé aux médias locaux pour ces avocats sur décision du Procureur Général,...).

Dans ces conditions, la Coalition internationale PCQVP demande aux autorités congolaises :

- ✓ **la libération immédiate et inconditionnelle** de Brice Mackosso et Christian Mounzeo.
- ✓ **l'arrêt de la procédure et la garantie du respect du droit** congolais et des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'Homme dont la République du Congo est signataire.

De plus, la Coalition Internationale PCQVP entame les démarches nécessaires afin de **saisir les Rapporteurs Spéciaux des Nations Unies pour les Détentions Arbitraires et pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.**

**Pour plus d'information contactez:**

Henry Parham (Coordinateur International PCQVP) +44 (0) 77.60.268.959

Michel Roy (Secours Catholique, Coordinateur Plateforme Française PCQVP) +33.6.07.99.34.60

Moké Loamba (Président de la Coalition Congolaise PCQVP) +242.521.54.07

Sarah Wykes (Global Witness) +44 77.03.108.449